

La proposition principale étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L. A. Lapointe, Leclaire, Dandurand, Gauvin, Brodeur, Garceau, Tétreau, Clément, Mayrand, Turcot, Bastien, Emard, Lussier, Drummond, Lavallée.—15.

Contre: Ward, Robinson, Boyd, Monahan, Morin, McMahon.—6.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est Résolu: En conséquence.

41.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion par M. l'Ech. Boyd de réserver certaines rues pour des résidences.

Sur proposition de M. l'Ech. BOYD, appuyée par M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que le Greffier soit prié de préparer un règlement en conséquence, de le faire imprimer et de l'inscrire sur l'ordre du jour.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. MONAHAN, le Conseil s'ajourne.

RENE BAUSET,

Sous-Greffier de la Cité.

L. O. DAVID.

Greffier de la Cité.



CITE DE MONTREAL

Soumissions pour Egouts.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Bureau des Commissaires seront reçues à leur bureau, à l'Hôtel de Ville, jusqu'à midi, le 3 novembre 1911, pour la construction d'égouts dans les rues ci-dessous mentionnées, suivant les profils et devis que l'on peut voir au Bureau du Surintendant des égouts, à savoir:

Le débouché en acier dans la Rivière des Prairies, servant à égoutter le quartier St. Denis.

L'avenue Monkland, entre les avenues Harvard et Old Orchard.

Les soumissions seront ouvertes par les Commissaires en présence des intéressés, à leur assemblée régulière, dans leur salle de réunion, à midi, vendredi, le 3 novembre 1911.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Toutes informations requises seront données au Bureau du Surintendant des égouts.

Le tout suivant le règlement No 298.

Par ordre du Bureau,

L.-N. SENECAI,

Secrétaire.

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, 24 octobre 1911.

* * *

41.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Boyd to reserve certain streets for residential purposes,

On motion of Ald. BOYD, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to prepare a by-law accordingly, to have the same printed and to give the same its rank on the order of the day.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MONAHAN,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.



CITY OF MONTREAL

Tenders for Sewers.

SEALED TENDERS addressed to the Board of Commissioners, will be received at their office, City Hall, until noon, Friday, November 3rd, 1911, for the construction of sewers in the undermentioned streets, according to the sections and specifications on view in the office of the Superintendent of sewers, viz:

St. Denis ward, main sewer steel outlet into Back River. Monkland avenue, between Old Orchard and Harvard avenues.

The tenders will be opened by the Commissioners, in the presence of the interested parties, in their Board room, at twelve o'clock, noon, Friday, November 3rd, 1911.

The lowest or any tender will not be necessarily be accepted.

All information required will be given at the Office of the Superintendent of Sewers.

The whole in accordance with By-law No. 298.

By order of the Board,

L. N. SENECAI,
Secretary.

Commissioners' Office,
City Hall,
Montreal, October 24th, 1911.

* * *